

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'AGRICULTURE – AGROIMPACT



L'association AgroImpact a été présentée au public lors de la conférence de presse du 10 janvier 2024 à la buvette du Parlement vaudois. Photo : Jean-BernardSieber.

EDMÉE REMBAULT

A l'heure où toutes les branches de l'économie calculent leur empreinte carbone, l'agriculture romande, sous l'impulsion de Prométerre, et en partenariat avec Nestlé et le WWF a créé l'association AgroImpact pour promouvoir, implémenter et suivre la diminution de l'empreinte carbone dans les entreprises agricoles volontaires. Cette association a aussi vocation de coordonner une plateforme de financement de ces efforts en direction d'une agriculture suisse durable.

La diversité des partenaires au sein d'AgroImpact

L'Association AgroImpact a été présentée au public le 10 janvier 2024. L'association a été formellement fondée le 11 décembre 2023. De manière très extraordinaire, cette association créée sous l'impulsion de Prométerre, regroupe 20 représentants de très différents milieux, tels que les chambres d'agriculture romandes, mais aussi le WWF et Nestlé. Depuis trois ans déjà, comme le rappelle Alexandre Truffer, directeur de la communication de Prométerre, un projet autour de l'empreinte carbone a été mis sur pied par Prométerre. Dans un premier temps, il s'est agi de mesurer précisément cette empreinte, puis dans un deuxième temps, de définir

des méthodes de quantifications pour chiffrer le résultat des processus mis en place.

Réduction de l'empreinte carbone – l'équation

Le projet AgroImpact vise à diminuer l'empreinte carbone. L'équation est la suivante :

Emissions de carbone – Stockage de carbone = Empreinte carbone

Un potentiel de diminution de l'empreinte écologique élevé

Au cours des dernières années, à deux occasions, lors de conférences de presse en mai 2022, et en mars 2023, Prométerre a présenté des méthodes de mesures de l'empreinte carbone. Dans son allocution, le nouveau directeur de Prométerre Martin Pidoux a rappelé qu'en comparaison avec d'autres branches de l'économie, l'agriculture a un potentiel de diminution de son empreinte écologique exceptionnel. Il souligne combien l'association AgroImpact propose un outil innovant, pratique et fiable pour les exploitations agricoles qui veulent contribuer à l'effort collectif pour atténuer le changement

climatique. Le projet mené par AgroImpact, comme l'a décrit Aude Jarabo, directrice d'AgroImpact, se base sur la mesure des indicateurs agro-environnementaux des fermes tels que la biodiversité, l'eau et l'énergie. Ces indicateurs quantifient le fonctionnement de la ferme comme entité de production (notamment kg de CO₂ par ha, par UGB, par UMOS), et sont aussi rapportés aux matières premières produites (kg de CO₂ par kg de lait, de blé ou de raisin).



Le fonctionnement de l'Association AgroImpact repose sur trois piliers :

| Le règlement ClimaCert – pour la fiabilité des chiffres | Registre public – pour la transparence | Plateforme de financement |
|--|---|--|
| Les méthodes de récolte des données, puis le suivi de ces pointages dans le temps sont certifiés par l'OIC (Organisation Intercantonale de Certification), qui se base sur le règlement ClimaCert rédigé par AgroImpact. | Avec la conviction que la transparence est un gage de confiance, AgroImpact va rendre publics ses méthodologies et ses données. | La mise en place de nouvelles mesures entraîne d'importants coûts pour les agriculteurs. Un nombre croissant d'industries envisagent de rémunérer les efforts fournis pour la transition écologique. Des ONGs proposent aussi des soutiens pour la création de nouvelles méthodes. AgroImpact a l'objectif de créer un outil économique, et de constituer une plateforme de financement. |

Le défi devenant opportunité

La transition écologique est un des objectifs du conseil d'Etat vaudois. Isabelle Moret, Conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine, manifeste son enthousiasme pour le projet AgroImpact, qui est précurseur d'autres centres de compétences par filières soutenus par le Fonds de soutien à l'Economie Durable. Selon elle, le défi devient une opportunité : la mise en place d'un système pour diminuer l'empreinte climatique place le canton de Vaud et AgroImpact comme pionniers dans la recherche de solutions durables.

La pertinence dans l'utilisation de la méthode

La création d'indicateurs est un processus long et coûteux. Valérie Dittli, Conseillère d'Etat, cheffe du Département des Finances et de l'Agriculture relève l'importance de ne pas réinventer les outils, et la pertinence du travail intercantonal d'AgroImpact, qui pourrait servir de modèle ailleurs. Elle rappelle que le canton soutient AgroImpact par le volet agricole du Plan Climat du Canton de Vaud. Elle voit dans les projets menés par AgroImpact une amélioration de la durabilité de l'agriculture, qui débouchera finalement sur l'amélioration de la qualité de l'alimentation.

La réunion des acteurs de toute la chaîne de création de valeur

Nestlé Suisse cultive d'étroites relations avec l'agriculture suisse, et transforme notamment de grandes quantités de produits agricoles chaque année (120 millions de litres de lait, 10 000 tonnes de farine, 5 000 tonnes de sucre et 500 tonnes d'huile de tournesol). Comme le souligne Eugenio Simioni, Directeur général de Nestlé Suisse, les objectifs d'AgroImpact sont absolument alignés avec ceux de Nestlé, ce qui explique la présence de cette grande entreprise dès le tout début du projet mené par AgroImpact. Nestlé, bien qu'étant une entreprise de taille mondiale, adhère à une identité absolument suisse et vaudoise, et à se titre, se sent fier d'être partie prenante dans ce projet de transition climatique de l'agriculture vaudoise et romande. Enfin, Nestlé voit une pertinence à adhérer à ce projet qui réunit les acteurs de toute la chaîne de création. En effet, il faut que la durabilité soit promue de la matière première jusqu'au client final, en passant par la transformation durable des produits. Monsieur Simioni se réjouit que la collaboration avec AgroImpact contribue à façonner une agriculture du futur qui soit régénératrice et durable.

La durabilité devenant norme

Également partenaire d'AgroImpact depuis les premiers projets, le WWF Suisse, en la personne de Benoît Stadelmann, rappelle la diversité des associations et entreprises qui œuvrent ensemble dans le cadre de ce projet. Il se réjouit de constater que les efforts consentis sont suivis de résultats concrets, et appelle de ses vœux que le projet de réduction de l'empreinte carbone en agriculture devienne la norme.

L'agriculture – actrice pro-active de la transition écologique

La mission originelle de l'agriculture est de nourrir la population. Avec l'évolution des choses, les agriculteurs assurent également le soin au paysage et la protection de la biodiversité. Actuellement, l'agriculture se voit aussi confier un nouveau défi :

la réduction de l'empreinte carbone. Claude Baehler, président d'AgroImpact, exprime son enthousiasme face à cette association qui s'est dotée d'un fonctionnement ancré sur des indicateurs scientifiquement validés et qui propose non pas un système unique mais un système qui pourra être développé pour les différentes exploitations, selon leur situation géographique, leur taille ou leurs branches de production. Ce système pourrait à l'avenir servir de modèle à d'autres branches économiques. Il souligne l'importance de la communication auprès de la population, communication qui révélera combien l'agriculture est un acteur pro-actif et efficace de la transition climatique.

Adhérer au projet ? Le processus pas-à-pas, accompagné par AgroImpact

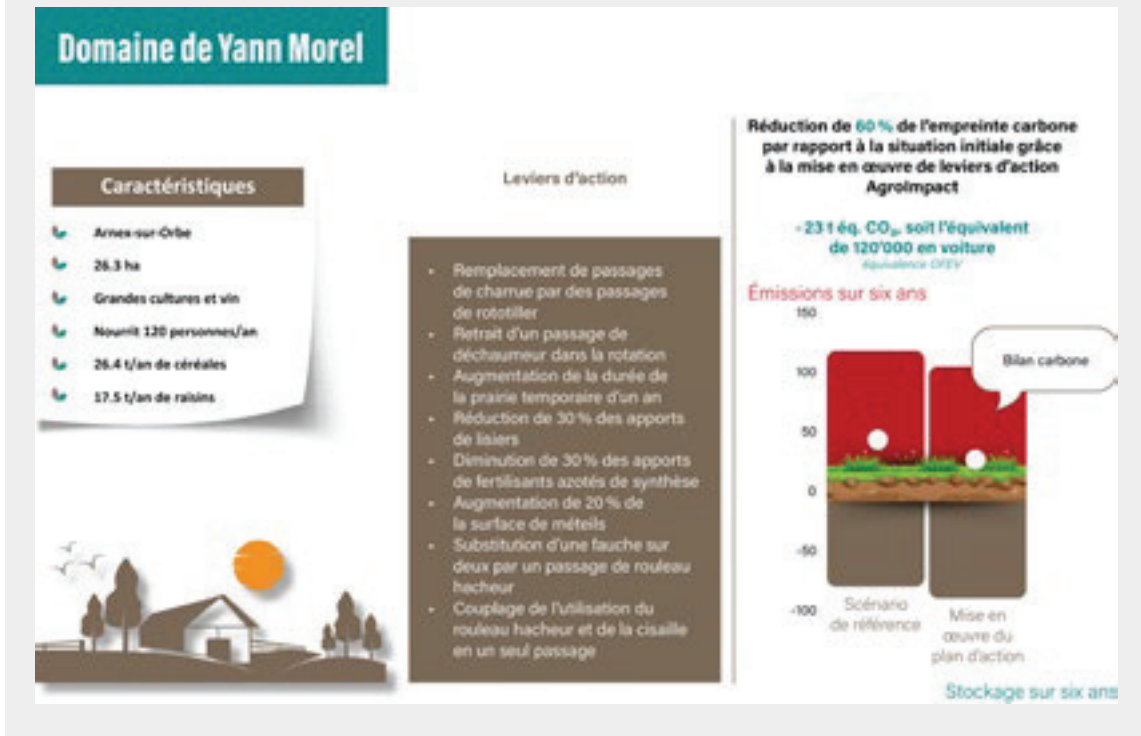
1. Les entreprises agricoles ou viticoles prennent contact avec AgroImpact.
2. Un état des lieux détaillés du domaine agricole est réalisé par AgroImpact et ses partenaires
3. Les chefs d'entreprises agricoles en prennent connaissance et choisissent eux-mêmes les leviers qu'ils aimeraient actionner pour diminuer l'empreinte écologique de leur domaine.
4. AgroImpact les aide dans le choix des outils et dans l'acquisition des compensations financières.
5. Après 5 ans, un état des lieux est fait, et une évaluation de la situation est communiquée aux chefs d'entreprises.

Illustration du système dans un domaine viticole

La viticulture est, de part la pérennité de la culture, et selon la gestion du sol, un excellent vecteur du stockage du CO₂. Yann Morel est viticulteur à Arnes-sur-Orbe, et son exploitation est pilote depuis le début du projet. Comme il a des grandes cultures et de la vigne, il a choisi des leviers d'action dans chacune des branches d'exploitation. Pour la vigne, il mentionne notamment le changement d'outil pour

la gestion de la végétation entre-rangs. Là où il utilisait un broyeur auparavant, il passe maintenant avec un rouleau faca, qui couche la végétation et crée un paillage sur le sol.

Le schéma ci-dessous présente les différents leviers d'action choisis par Monsieur Morel, et l'amélioration du bilan carbone qui est visée dans 6 ans.



Source : AgroImpact.